

SOLIDARITÉ COVID - 19

CCAS

La municipalité a mis en place un numéro d'urgence pour toute question liée à la crise sanitaire. Du lundi au dimanche de 14h00 à 15h00 : **06 08 77 59 43**

- Mobilisation du CCAS pour la coordination de l'ensemble des actions spécifiques COVID :
- Permanence téléphonique d'une psychologue : Les lundis de 16h30 à 18h00.
 - Astreinte de nos équipes du lundi au vendredi (livraison urgente).
 - Mobilisation d'une équipe de bénévoles pour rompre la solitude des plus vulnérables et proposer ses services.
 - Appel téléphonique régulier, par les adjoints au maire, aux personnes inscrites sur la liste des personnes vulnérables.

Contactez la mairie au **03 88 59 22 59**.

DÉPISTAGE COVID-19

Les cabinets d'infirmiers de La Wantzenau réalisent des tests de dépistage COVID-19:

CHRIST Grégory, POLH Leslie, RATHOUIS Alexandra, WILLMANN Fanny & BOUR Céline
+ DRIVE COVID

Du lundi au vendredi de 15h00 à 18h00 et le samedi de 8h00 à 12h00
8, route de Strasbourg
03 88 51 93 19 / 06 95 50 11 45

De VADDER Anne & STERN Eva
1a, rue Hirschfeld
06 70 02 40 85

SINGER Bernadette, BELLAHCENE Fatna, HENNINGER Juliette & WODLI Maïté
+ DRIVE COVID
Le mardi et le jeudi de 14h00 à 16h00 (sans rendez-vous et sans ordonnance)
14, faubourg du Capitaine d'Alençon
06 07 72 65 10

ZIMMER Nathalie, ALTAN Nadine & ROUSSEAU FARNER Catherine
9, rue des Héros
06 37 18 71 67

TEST COVID-19 ANTIGÉNIQUES

La pharmacie de La Wantzenau propose la réalisation de tests antigéniques sans rendez-vous :

- du lundi au vendredi de 10h00 à 11h30 et de 15h30 à 18h30
- le samedi de 10h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00

Sans ordonnance, sur présentation de la carte vitale, prise en charge par la sécurité sociale et les mutuelles.
03 88 96 20 04

AIDE À DISTANCE COVID

Information COVID-19
Tous les jours 24h/24 :
0800 130 000

SOS CONFINEMENT

Tous les jours de 9h00 à 21h00 :
0800 19 00 00

COVI-ECOUTE 67

Du lundi au vendredi de 12h00 à 20h00 et de 16h00 à 20h00 le week-end :
03 88 11 62 20

AÎNÉS/ AIDANTS

Comment ça va ? Wie geht's ?
Ligne d'écoute et de soutien aux personnes âgées et aux aidants (Conseil Départemental).
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h00
03 88 76 60 50

SITES OFFICIELS

Site internet du Gouvernement :
www.gouvernement.fr/info-coronavirus
Site internet du Ministère des solidarités et de la santé :
www.solidarites-sante.gouv.fr
Site internet de la Préfecture du Bas-Rhin:
bas-rhin.gouv.fr/Actualites/Covid-19
Site du Conseil Départemental du Bas-Rhin:
www.bas-rhin.fr/actualites/covid-19-fil-d-infos/
Site internet de l'Agence Régionale de Santé du Grand Est :
www.grand-est.ars.sante.fr/

RAPPELS NUMÉROS UTILES

Mairie :
03 88 59 22 59

COVID-Mairie
06 08 77 59 43

Information COVID 19 :
0800 130 000

SOS Confinement :
0800 19 00 00

COVI ECOUT 67 :
03 88 11 62 20

Aînés / Aidants :
03 88 76 60 50

Assistante sociale :
03 69 33 20 82

MDPH :
0800 747 900

Bibliothèque :
03 88 96 66 59

RAM :
03 88 64 33 30
09 64 42 48 06

Ne pas jeter sur la voie publique - Parmentier imprimeur. Par respect pour l'environnement, ce document est imprimé sur du papier sans chlore, avec des encres écologiques.



INFO MAIRIE #02 16 novembre 2020 COVID-19

Chères Wantzenauviennes, chers Wantzenauviens,
Nous accueillons avec joie l'information selon laquelle il est désormais possible de développer un vaccin contre la Covid-19. Cependant, cette protection de 90 % doit encore faire l'objet d'études scientifiques. Les nombreuses questions qui se posent ne doivent pas nous priver d'une lueur d'espoir. En effet on peut légitimement s'interroger sur l'efficacité envers différents types de population et quant à la capacité à empêcher la transmission. La période que nous traversons à nouveau, doit nous rendre solidaires en attendant ce progrès de la science particulièrement salvateur.

Nous pensons aussi à celles et ceux qui souffrent sans pouvoir être accompagnés par leur famille et amis, nous pensons à tous ceux qui nous ont quittés sans que nous puissions leur rendre un dernier hommage comme nous le faisons il y a quelques mois encore. La covid aura laissé sa douloureuse empreinte dans notre communauté. Mais, rappelez-vous, nous allons tenir, nous unir et agir ! Vous pouvez compter sur nous.

Michèle Kannengieser, Maire
Pia Kieffer, Adjointe à la solidarité
Katia Bossuyt, Adjointe à l'enfance, petite enfance et affaires scolaires

QUELQUES CHIFFRES AU 15 NOVEMBRE 2020

508 personnes hospitalisées dans le Bas-Rhin, dont **84 en réanimation**.
Taux d'incidence pour 100 000 habitants : 295,6
Taux de positivité des tests RT-PCR pour 100 000 habitants : 13,4%

MESURES GOUVERNEMENTALES

Le nouveau confinement est entré en vigueur le 30 octobre et ce, jusqu'au 1er décembre.
Prorogation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 16 février 2021 (loi du 14 novembre 2020).

ÉDUCATION

- Les crèches, les écoles, les collèges et les lycées restent ouverts avec un protocole sanitaire renforcé, dont le port du masque obligatoire dès l'âge de 6 ans.
- La prise en charge périscolaire (garderie, accueils de loisirs) est également maintenue, ainsi que les structures d'accueil spécialisées pour les enfants en difficulté physique ou psychique, notamment les instituts médico-éducatifs.
- Dans l'enseignement supérieur, l'ensemble des cours magistraux et des travaux dirigés est désormais en distanciel, sauf pour certains travaux pratiques.

ACTIVITÉS ET SERVICES À DOMICILE

- Les activités, dont l'exercice dans des établissements recevant du public n'est plus autorisé pour des raisons sanitaires, ne peuvent pas non plus être exercées au domicile des particuliers.
- Les prestations de services de « confort » à domicile (coiffure, soins

esthétiques, etc...) et les cours à domicile, hormis le soutien scolaire (enseignement artistique, cours de sport, etc...) ne sont pas autorisés.

Sont autorisés les services d'aide à la personne :

- Garde d'enfant à domicile
- Assistance aux personnes âgées et aux personnes handicapées
- Entretien du domicile (ménage et travaux de bricolage / jardinage...)
- Livraison de repas, linge et courses
- Assistance informatique et administrative
- Soutien scolaire
- Intervention à domicile de professionnels pour des travaux (plombiers, chauffagistes, peintres, etc...) ou un déménagement.

DÉPLACEMENTS INTERNATIONAUX

- Les frontières avec l'Union Européenne restent ouvertes sauf exception. Les frontières extérieures sont fermées.

- Les Français se trouvant à l'étranger restent libres de regagner le territoire national. Un test négatif de moins de 72h est obligatoire pour entrer sur le territoire.

MASQUE

Il est obligatoire sur les marchés, dans les transports publics, dans tous les établissements recevant du public ainsi que dans un rayon de 50 mètres autour des commerces, des établissements scolaires, des crèches, des lieux de culte, des services publics etc...

L'obligation du port du masque ne s'applique pas aux personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation et qui mettent en œuvre les mesures sanitaires de nature à prévenir la propagation du virus.

L'obligation du port du masque ne s'applique pas pour la pratique d'activités artistiques, physiques et sportives.

AIDES AUX COMMERÇANTS

Mon commerce est fermé administrativement

Solliciter une indemnisation du fonds de solidarité

www.impots.gouv.fr/portail/node/13665
0 806 000 245

Bénéficiaire d'une exonération totale de vos charges sociales

www.mesures-covid19.ursaaf.fr
39 57

Demander une remise d'impôts directs

www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/remises-dimpots-directs

Réduire le montant de vos loyers

Sollicitez votre bailleur, un crédit d'impôt a été mis en place pour les bailleurs qui abandonnent au moins un mois de loyer dû par des entreprises de moins de 250 salariés fermés administrativement.

Mettre en place le chômage partiel

www.activitepartielle.emploi.gouv.fr/aparts/

Poursuivre votre activité autrement

- Via la vente en ligne : www.clique-mon-commerce.gouv.fr/
- Avec l'aide de votre chambre de commerce et d'industrie (CCI) : www.cci.fr/web/portail-acfci/accueil

Mon commerce reste ouvert mais mon chiffre d'affaires a baissé

Solliciter une indemnisation du fonds de solidarité

www.impots.gouv.fr/portail/node/13665
0 806 000 245

Demander un report de charges sociales

www.mesures-covid19.ursaaf.fr
39 57

Obtenir une remise d'impôts directs

www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/remise-dimpots-directs

Mettre en place le chômage partiel

activitepartielle.emploi.gouv.fr/aparts/

Je souhaite renforcer ma trésorerie et solliciter un prêt garanti par l'État

attestation-pge.bpifrance.fr/description

Pour plus d'informations sur les mesures d'urgence aux entreprises mises en place par le Gouvernement:

Une foire aux questions pour retrouver toutes les informations et les bons contacts : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/covid19-soutien-entreprises/faq-mesures-soutien-economiques.pdf

Un numéro de téléphone pour vous orienter : **0 806 000 245** (service gratuit + coût de l'appel). Les agents de cette plateforme téléphonique n'ont pas accès à vos données fiscales ou sociales et ne peuvent pas vous donner d'indications sur un dossier ou une demande déjà en cours.

DANS NOTRE VILLAGE

MAIRIE

Uniquement sur rendez-vous

La mairie reste ouverte aux horaires habituels.

Du lundi au jeudi de 8h15 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.

Le vendredi de 8h15 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Afin de limiter les déplacements, merci de privilégier :

- les courriels : info@la-wantzenau.fr
- les appels téléphoniques : **03 88 59 22 59**

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter régulièrement le site internet et la page facebook de la commune :

www.la-wantzenau.fr/
www.facebook.com/wantzenau

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque vous propose un service Drive.

Pour commander :

Sur le site : www.bibliotheque-la-wantzenau.fr
Par téléphone : **03 88 96 66 59** du mardi au vendredi de 10h00 à 12h00
Par mail : bibliotheque@la-wantzenau.fr

Pour retirer vos documents :

Après réception d'un mail ou d'un appel confirmant la disponibilité de votre commande :
Du lundi au vendredi de 16h à 18h
Le samedi de 10h à 12h
Ou sur rendez-vous au **03 88 96 66 59**

Pour retourner vos documents :

Une boîte retour est à votre disposition devant l'entrée de la bibliothèque. Vous pourrez ainsi y glisser vos documents 24h/24 et 7 j/7.

Contact : **Muriel Bernhardt**

RAM

Le RAM est fermé aux ateliers et activités pendant la durée du confinement.

Permanence téléphonique :

Myriam Martz

- lundi de 14h00 à 20h00
 - mercredi de 9h00 à 12h00 et de 12h30 à 15h30
 - vendredi de 12h30 à 16h00
- 03 88 64 33 30** ou **09 64 42 48 06**
myriam.martz@la-wantzenau.fr

ASSISTANTE SOCIALE

L'assistante sociale, **Marine Barailhe**, vous accompagne dans vos démarches lorsque vous êtes confrontés à des difficultés financières ou sociales.

Contactez-la pour convenir d'un rendez-vous : **03 69 33 20 82**

MAISON DE L'AUTONOMIE ET MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

La crise sanitaire a nécessité une adaptation des horaires d'accueil du public à la Maison De l'Autonomie et de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Horaires depuis le 3 novembre :

- Accueil physique : mardi et jeudi de 13h30 à 17h00, au guichet 6 rue du Verdon à Strasbourg
 - Accueil téléphonique (numéro vert), le lundi de 13h30 à 16h30, du mardi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, le vendredi de 9h00 à 12h00
- Tel : **0800 747 900**
• Mail : accueil.mdp@bas-rhin.fr

Les dossiers de demandes APA et MDPH sont téléchargeables sur le site : www.bas-rhin.fr

LES ARTISANS DE LA WANTZENAU À VOTRE SERVICE

Quelques entreprises pour les urgences liées à votre habitat :

CHARPENTE / ÉTANCHÉITÉ

CHARPENTES EN BOIS SARL ADAM PIERRE
18, rue Neuve
03 88 96 23 28

DE BLASIS COUVERTURE ZINGUERIE

5, rue Pierre et Marie Curie
03 88 22 47 24
Mail: contact@deblasis-couverture.fr

ÉTANCHÉITÉ VAES

11, rue Gutenberg
03 88 59 15 15

CHAUFFAGISTE

INSTALLATEUR ET ENTRETIEN DE CHAUFFAGE BORSBERGER-WEIBEL
24, rue Gutenberg
03 90 29 21 30

SERRURIER

SERRURERIE-DÉPANNAGE ALAIN HUGEL
21, fbg du Capitaine d'Alençon
03 88 24 26 26

FILOUL-BOIS-CHARBON

VIX COMBUSTIBLES
11, rue Georges Cuvier
03 88 96 20 61

ÉLECTRICITÉ

ÉLECTRICITÉ SAYDAN MÉTIN
13, rue du Gal de Gaulle
03 88 96 68 56 / 06 64 91 79 51

EFD ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

27, quai de l'III
03 88 96 26 31 / 06 07 49 07 66

ÉLECTRICITÉ ERG

24, quai des Bateliers
03 88 68 07 37 / 06 81 34 90 67

ÉLECTRICITÉ SAS MIELEC

13, rue Leh
06 84 88 67 33

ACTYLEC

23, rue de Ladignac
06 95 79 71 23

EAU ET ASSAINISSEMENT

En cas d'urgence sur le réseau d'eau et d'assainissement, l'EMS et le SDEA interviennent, 24h/24, 7j/7, sur le territoire métropolitain.

Pour la commune de La Wantzenau, contactez le SDEA au **03 88 19 97 09**

GAZ

Réseau GDS – Sécurité gaz 24h/24 : **03 88 75 20 75**

Artisans : si vous souhaitez figurer dans ce bulletin, n'hésitez pas à nous contacter **03 88 59 22 59 / info@la-wantzenau.fr**

LE MARCHÉ

Le marché se tiendra tous les vendredis de 16h00 à 19h30 ; l'ouverture ayant été prolongée pour permettre aux restaurateurs, aux associations et aux commerces « non essentiels » d'organiser leur click and collect. Vous commandez chez eux et vous récupérez au marché !

Lieu : rue des Héros (cour de l'ancienne école)

CLICK AND COLLECT

La Wantzenau soutient son économie et ses associations :

- en les assistant dans les supports de communication,
- en leur permettant de bénéficier d'un lieu de collecte au marché hebdomadaire.

Associations, hôteliers, restaurateurs et bien évidemment commerces classés « non-essentiels », n'hésitez pas à nous contacter !

